

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 761 autorisant un sujet britannique à acquérir un immeuble sis à Djibouti.

n° 761

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date de publication
27 mai 1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Ben Mohamed Bashanfar, sujet britannique, commerçant demeurant à Aden, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 861 mètres carrés environ, faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Djibouti, boulevard de la République (lot n° 556), et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 866 au nom de Mme Harsutta Chimanlal.